



# AS BONDY TIR À L'ARC - SAISON 2023/2024

ADHÉSION

RENOUVELLEMENT

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉRENT(E) MINEUR(E)

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ F  M

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Date et lieu de Naissance \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

 Domicile \_\_\_\_\_  Portable \_\_\_\_\_

E-Mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

RESPONSABLE LÉGAL 1 PÈRE  MÈRE  AUTRE  Précisez \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

 Domicile \_\_\_\_\_  Portable \_\_\_\_\_

E-Mail obligatoire (*écrire lisiblement*) \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

RESPONSABLE LÉGAL 2 PÈRE  MÈRE  AUTRE  Précisez \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

 Domicile \_\_\_\_\_  Portable \_\_\_\_\_

E-Mail obligatoire (*écrire lisiblement*) \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## DOCUMENTS À FOURNIR

- 1 Photo d'identité pour les nouveaux licenciés uniquement
- Le règlement de la licence. Possibilité de régler en plusieurs fois, se rapprocher de la secrétaire ou du trésorier
- Le bulletin d'inscription dûment rempli ainsi que l'autorisation parentale
- Le règlement intérieur dûment signé
- Remplir le Questionnaire de Santé à l'intérieur de ce bulletin ou fournir un certificat médical daté de moins de 1 an, stipulant l'aptitude à la pratique du Tir à l'Arc en compétition
- 

### DOPAGE

Attention, si vous êtes suivi médicalement, VOUS devez faire le nécessaire auprès des instances fédérales (voir la procédure à suivre sur le site de la FFTA)

Application du RGPD (Réforme Générale des Protections des Données du 25 Mai 2018)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'Association Sportive de Bondy. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci de vous adresser au secrétariat de l'A.S.B.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
père , mère , tuteur légal  et détenteur de l'autorité parentale

- Est informé(e) que mon enfant n'est sous la responsabilité de l'Association Sportive de Bondy section Tir à l'arc que lorsque physiquement un entraîneur ou un responsable de l'Association a pris en charge l'enfant et ce uniquement pour la durée de la séance d'entraînement ou de la compétition.
- Autorise mon enfant à quitter **seul(e) le pas de tir** à la fin de la séance d'entraînement OUI  NON  ou de la compétition OUI  NON
- Personne autorisée à venir chercher l'enfant s'il ne peut rentrer seul à la fin d'entraînement  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Tél : Domicile \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_
- Autorise les éducateurs ou dirigeants ou parents accompagnateurs à transporter mon enfant dans leur véhicule personnel ou de prendre les transports en commun pour se rendre aux différentes compétitions pour lesquelles le club est engagé  
OUI  NON
- Autorise les responsables du club à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident survenant en cours de compétition ou d'entraînement  
OUI  NON
- Personnes à prévenir en cas d'accident :  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Tél : Domicile \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Tél : Domicile \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_
- Droit à l'image : Autorise la publication de photo de mon enfant, prise à l'occasion d'événement sportif impliquant le club, dans le cadre de divers documents (journal, affiche, dépliant...) et le site internet et les réseaux sociaux du club.
- A titre informatif, et parce que votre santé nous est précieuse, tous les adhérents de l'AS Bondy peuvent compléter leur couverture par l'assurance MAIF I. A. Sport +. (à titre indicatif, contenu de la garantie 2022/2023 en dernière page). Si vous souhaitez y souscrire demander un formulaire au secrétariat.
- **Je reconnais avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire.**

Fait à Bondy le \_\_\_\_\_ 2023  
Signature du représentant légal

## QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR

### Annexe II-23 (Art A.231-3) du Code du Sport

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.**

**Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.**

NOM Prénom \_\_\_\_\_ Tu es une fille  un garçon  Ton âge : \_\_\_\_\_ ans

<b>Depuis l'année dernière</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines) ?</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
<b>Aujourd'hui</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir un médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli. **Il faudra fournir un certificat médical.**

Représentant légal Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Fait à Bondy le \_\_\_\_\_ 2023  
Signature

## Contenu et plafonds de la garantie I.A. Sport + (saison sportive 2023/2024)

• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation.....	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux..... – dont frais de lunetterie .....	3 000 € 300 €
• Frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité .....	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation 10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation .....	
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident .....	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :	
– jusqu'à 9 % .....	30 000 € x taux
– de 10 à 19 % .....	60 000 € x taux
– de 20 à 34 % .....	90 000 € x taux
– de 35 à 49 % .....	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : - sans tierce personne : .....	150 000 € x taux
– avec tierce personne : .....	300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :	
– capital de base.....	30 000 €
– augmenté de : - pour le conjoint survivant.....	30 000 €
– par enfant à charge.....	15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines .....	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

### Principales exclusions :

#### Sont exclus de la garantie :

- les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel ;
- les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti ;
- les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

#### Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

## Renonciation à l'assurance indemnisation des dommages corporels

Conformément à la loi, la garantie indemnisation des dommages corporels est facultative et vous pouvez refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, vous ne bénéficierez d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont vous pourriez être victime à l'occasion des activités mises en place par la collectivité.

## Cotisation complémentaire I.A. Sport + (saison sportive 2023/2024)

### Nature du sport pratiqué

(si vous pratiquez plusieurs sports, le tarif à retenir est celui du sport le plus à risque)

#### Sports de catégorie 1 :

alpinisme, banshay, bike-polo, bobsleigh, boxe birmane, boxe thai, carving trikke, char à voile, cyclisme, cyclotourisme, deltaplane, équitation, escalade, fly board, football américain, football australien, free run, hockey sur glace, kick boxing, kite-surf, krav maga, pancrace contemporain, parachutisme, parkour, patinage sur glace, plongée sous-marine, qwankido, roller acrobatique/hockey/urbain, rugby, run and bike, sanda, saut à l'élastique, skeleton, ski (traditionnel, randonnée, nordique), ski nautique, spéléologie, surf des neiges, systema, varappe, vol libre, vtt, activités physiques avec utilisation d'engins à moteur. ....

58,27 €

#### Sports de catégorie 2 :

2x2 jorkyball, accro-branches, arts martiaux (judo, karaté...), attelage équestre sportif, bando, base-ball, beach soccer, blob jump, bmx, boxe, caisse à savon, canyoning, catch, combat médiéval, danse verticale dans les arbres, double dutch, échasses urbaines, fair-ball, football, foot en salle, football gaélique, grappling, gymnastique sportive, hockey sur gazon ou bitume, kendo, longe-côte, luge, lutte, mountain-board, naban, nage en eaux vives, planche et patinage à roulettes, quick soccer, quidditch, rafting, roller (loisir), self defense, sepak takraw, skysurf, sports subaquatiques, squash, street surfing, surf, trampoline, tricking, via ferrata, vol en soufflerie, wave ski, yoseikan budo .....

35,26 €

#### Sports de catégorie 3 :

activité « chiens de traîneaux », aérobic, aïdo, aikido (+ ameno ukihashi), aikishintaiso, airsoft, aqua-bike, aqua-gym, athlétisme, aviron, badminton, badten, ball-trap, basketball, beach volley, bébés-nageurs, biathlon, billard, body aéro, boomerang, boules, bowling, bras de fer, bubble foot, bush craft, canoë-kayak, capoeira, cardiogoal, cerf-volant, cheerleading, chikong, circuit training, cirque, cross, combat de sumo, curling, da cau, danse, energie full, escrime, femdochi, fitness, flag football, fléchettes (appelées aussi darts), footbag, foot free style, frisbee, golf, gymnastique volontaire ou expression corporelle, haltérophilie, handball, handisport, jeu de balle au tambourin, kick power, kinomichi, kiteboat, matrag, mur d'escalade, musculation, natation, paint-ball (+ laser game), pêche, pelote basque, pentathlon, pétéca, pilates, planche à voile, plumfoot, randonnées, raquette à neige, shintaïdo, slakeline, socball, sonmudo, speed ball, spinning, sport adapté, stand up paddle, stretching, tai-chi-chouan, taïso, tchoukball, tennis, tennis de table, teqball, tirs, tir à l'arc, touch rugby, triathlon, troll-ball, tui shou, twirling-bâton, ultimate frisbee, ultra trail/trail running, voile, volley-ball, water-polo, wùo tai, yoga, zumba. ....

15,28 €